Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 79 (2017)

Heft: 12

Artikel: Un tracteur d'occasion? : Oui, mais prudence!

Autor: Gnädinger, Ruedi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085693

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un tracteur d'occasion? – oui, mais prudence!

Un agriculteur qui jouit d'une situation financière solide peut être tenté d'anticiper le renouvellement de son tracteur, non pas par nécessité technique ou économique, mais juste par passion pour les technologies de pointe.

Ruedi Gnädinger*

Un tracteur neuf subit pendant les premières années une dépréciation rapide, principalement due à la manière dont les entreprises de matériel agricole perçoivent le marché et évaluent les risques. Lors de la vente d'un tracteur neuf, le revendeur peut le configurer selon les souhaits du client, dans la limite du prix convenu, sachant qu'il ne court guère de risque, puisque les gestes commerciaux qu'il peut être amené à faire, ou les éventuelles prestations liées à la garantie, seront largement répercutés sur l'importateur ou le constructeur. En revanche, si la transaction inclut la reprise de l'ancien tracteur, le revendeur ignore quand et à quel prix il pourra trouver un acquéreur. Pour couvrir ses frais et dégager quand même un bénéfice suffisant, il doit évaluer correctement l'état du tracteur repris et déterminer le coût de sa remise en état, compte tenu des prestations de garantie auxquelles le futur acquéreur est en droit de prétendre.

Comme la dépréciation annuelle diminue avec l'âge du tracteur (évolution dégressive) et que la correction de valeur en fonction des heures d'utilisation est plutôt faible, une occasion intéressante sera un tracteur « encore relativement jeune » ayant à son actif un nombre restreint

d'heures d'utilisation, selon le principe « utilisé d'accord, mais pas usé ». Les entreprises spécialisées sont de plus en plus réticentes à s'aventurer dans le commerce des tracteurs d'occasion d'âge avancé et dont l'état promet des surprises.

Avantageux surtout pour une utilisation annuelle faible

En termes de rentabilité, les principales différences entre un tracteur neuf et un tracteur d'occasion portent sur les postes de coût amortissement, intérêts, frais de réparation et d'entretien. Les deux premiers représentent des coûts fixes (indépendants de l'utilisation annuelle), contrairement aux frais d'entretien qui sont, eux, proportionnels à l'utilisation.

^{*} Ruedi Gnädinger est aujourd'hui copropriétaire de la Gnädinger Engineering GmbH à Benken (SG), active dans le secteur de la technique agricole.

Sachant que le tracteur d'occasion immobilisera des sommes moins importantes, mais au prix de frais d'entretien plus élevés, son achat sera d'autant plus intéressant que l'utilisation annuelle prévue sera faible. Un calcul comparatif effectué en simplifiant un certain nombre d'hypothèses pour lesquelles on ne dispose guère de valeurs définitives permettra d'apprécier cette différence de rentabilité. Les seuls paramètres qui comptent sont la dépréciation et le coût d'entretien sur la période considérée. Si les hypothèses sont réalistes, le calcul donnera des résultats pertinents.

A titre d'exemple, nous comparons deux tracteurs de la classe de puissance 70 kW, avec un bon niveau d'équipement, l'un à l'état neuf, acheté au prix de 90000 francs, l'autre âgé de 12 ans, acquis pour 30000 francs. Dans l'hypothèse d'une utilisation annuelle de 300 heures, la situation est la suivante (cf. tableau). Le prix du tracteur neuf est basé sur les tableaux du rapport Coûts-machines d'ART et celui du tracteur d'occasion sur les cotes publiées par l'Association Suisse des Experts Automobiles Indépendants (ASEAI). Dans une situation concrète, on utilisera évidemment les prix proposés dans chacune des offres. Les frais d'entretien ont été adaptés en opérant une minoration ou une majoration, selon le cas.

Se concentrer sur l'essentiel

Les tracteurs disponibles sur le marché possèdent parfois des fonctions sophistiquées dont les avantages économiques ne sont pas toujours pertinents. C'est encore plus vrai lorsque l'utilisation annuelle est faible, ou lorsqu'un tracteur plus simple suffirait pour répondre au besoin. Ces composants high-tech ne sont pas forcément plus fragiles que leurs équivalents d'une version plus simple. mais ils risquent d'occasionner des frais de réparation conséquents, d'autant plus qu'ils ne peuvent pas tous être réparés par le professionnel local. Un échange avec un sous-ensemble révisé en usine est parfois la seule solution, mais le prix à débourser pour une pièce remise à neuf n'est pas justifié si elle sert à réparer un tracteur au seuil de l'obsolescence. Il faut alors renoncer à le réparer, même si tout le reste est parfaitement opérationnel, ce qui diminue fortement l'avantage en termes de coût qu'on espère tirer. La conclusion qui s'impose est que dans les négociations précédant l'achat d'une occasion, l'argument de la plus-value apportée par les fonctions sophistiquées n'est guère pertinent. Inversement, un tracteur d'occasion équipé d'auxiliaires tels qu'un relevage hydraulique frontal, une prise de force avant ou un chargeur frontal peut être avantageux, car ces éléments engendrent peu de frais de réparation lorsque l'équipement vieillit.

La vie antérieure de l'occasion

Pour déterminer l'état d'un tracteur de seconde main, on peut réaliser certaines vérifications, mais l'évaluation est complexe et manque parfois de précision. Il peut être utile de connaître les usages et les propriétaires antérieurs du véhicule. Le dernier détenteur figure sur le permis de circulation et il peut ainsi être interrogé même si on achète le véhicule dans une entreprise de matériel agricole. La prudence s'impose surtout lorsqu'un tracteur déjà ancien n'est pas resté longtemps immatriculé chez son dernier détenteur. On ne peut exclure qu'il ait voulu s'en débarrasser parce qu'il redoutait l'imminence de réparations importantes.

Le caractère plausible des informations sur les heures d'utilisation peut être établi en consultant les factures de vente et de réparation, indiquant la date et le nombre d'heures, mais cela suppose une attitude coopérative du propriétaire antérieur ou du vendeur. Un comportement évasif peut indiquer qu'il y a anguille sous roche.

Entreprise spécialisée ou collègue?

Une entreprise de matériel agricole est sans doute mieux placée pour évaluer un tracteur d'occasion qu'un agriculteur avant tout soucieux de s'en débarrasser. Les entreprises peuvent également proposer un choix plus vaste car elles travaillent généralement en réseau, ce qui leur permet de compléter leur offre avec les occasions de leurs confrères. Qui plus est, elles doivent soigner leur clientèle et seront probablement plus généreuses en matière de garantie et de réparations qu'un vendeur privé.

Lorsqu'un litige juridique survient après l'achat, le tribunal considérera l'entreprise comme un professionnel compétent, à même d'évaluer l'état de l'objet vendu. Il aura davantage tendance à condamner le professionnel à procéder à une remise en état qu'il le ferait avec un simple agriculteur ne possédant pas les compétences techniques nécessaires.

Tableau: tracteur neuf contre tracteur d'occasion	
Variante tracteur neuf CHF 90 000	Variante occasion CHF 30 000
CHF 5400	CHF 3000
CHF 1350	CHF 450.–
CHF 910	CHF 910
CHF 660	CHF 660
CHF 8320	CHF 5020
300h	300h
CHF 27.70	CHF 16.70
CHF 3.70	CHF 6.20
CHF 12.90	CHF 12.90
CHF 16.60	CHF 19.30
CHF 44.30	CHF 36
	Variante tracteur neuf CHF 90 000 CHF 90 000 CHF 5400 CHF 1350 CHF 910 CHF 8320 300h CHF 27.70 CHF 12.90 CHF 16.60

Lorsqu'un agriculteur ne se voit pas proposer une offre de reprise satisfaisante pour son vieux tracteur, il sera tenté d'en obtenir un meilleur prix par une vente directe, une démarche comportant des risques pour les deux parties. Le vendeur privé ne peut pas faire défaut aux assurances données et n'a pas le droit de taire les éventuels défauts dont il a connaissance. Quoi qu'il en soit, un objet vendu par un particulier doit être examiné avec une attention accrue.

Faire confiance, c'est bien – mais vérifier aussi!

Faute d'appareils de test appropriés, ainsi que par manque de connaissances et de temps, l'examen du tracteur d'occasion ne sera jamais aussi approfondi qu'une inspection technique. On ne saurait recommander d'effectuer si possible un examen du tracteur, car notre système juridique protège les faibles (manque de connaissances), mais non les paresseux, ni les inconscients. Et avant de procéder à l'examen du tracteur, il est conseillé de dresser une liste des points à contrôler et des questions à poser.

Les contrôles visuels suivants sont à la portée de tous:

- Permis de circulation (ancien propriétaire, identification du véhicule, première mise en service, dernier contrôle technique)
- Manuel d'utilisation exploitable
- Traces d'huile ou d'eau indiquant la présence de fuites
- Traces visibles de rouille susceptibles de soulever des objections lors de la prochaine expertise
- Etat des feux et du marquage du véhicule: phares dépolis et caches en plastique endommagés sur les clignotants et autres feux
- Bon état des pneus et des jantes



Un tracteur d'occasion équipé d'un chargeur frontal ou d'un relevage avant peut être intéressant, à condition d'en avoir effectivement besoin pour l'exploitation. Ces outils n'engendreront pas de frais disproportionnés même après une longue période d'utilisation.

- Pare-brise sans brisure ni éraflure
- Conduites et flexibles endommagés
- Usure et jeu sur le dispositif d'attelage et le relevage trois points

Insister pour faire un essai de conduite permettant d'évaluer les points suivants :

- Comportement du moteur à la mise en route et bruit du moteur
- Opacité et couleur des fumées peu après la mise en route et en charge du moteur une fois monté en température
- Surpression et brouillard d'huile au reniflard du carter de vilebrequin
- Absence de patinage de l'embrayage (le tracteur étant à l'arrêt, enclencher une vitesse avec un rapport plutôt élevé, serrer le frein à main, accélérer pleins gaz et embrayer franchement)
- Freins à main et à pied fonctionnant avec force normale en montée et en descente, avec un effet équilibré sur les roues
- Jeu du volant à l'arrêt
- Etat des feux et luminaires

Après le test de conduite, interroger le vendeur sur les caractéristiques non perceptibles immédiatement lors de l'examen habituel du tracteur. Le vendeur est tenu de faire des réponses sincères, sans chercher à dissimuler les défauts dont il a connaissance. Les points suivants doivent être abordés:

- Pertes de liquide de refroidissement et consommation excessive d'huile
- Accidents
- Défauts connus du vendeur

Performances promises et garantie

Un tracteur d'occasion ne peut pas bénéficier d'une garantie complète. Seules les réparations non prévisibles à l'issue d'un contrôle approprié effectué par un expert qualifié avant la vente peuvent être couvertes. Savoir si une réparation effectuée ultérieurement appartient à cette catégorie est une guestion d'appréciation et en cas de litige les tribunaux devront trancher. Pour une meilleure sécurité juridique, les entreprises spécialisées limitent le montant et la durée (exprimée en temps ou en nombre d'heures d'utilisation) de la garantie. Par ailleurs, une participation de l'acheteur peut être demandée s'il s'avère que la réparation lui apporte indéniablement une plus-value.

Ainsi les clauses de garantie doivent être soigneusement étudiées quant à leurs effets, même lorsque les prestations de garantie sont formellement exclues, auquel cas la transaction, pour être honnête, devrait porter sur un tracteur non contrôlé et considéré comme défectueux.



Les travaux de réparation de la direction ou de la suspension de l'essieu avant sont particulièrement onéreux. Ces deux points méritent donc une attention particulière. Le rapport du contrôle technique est un excellent moyen de garantir le bon état de ces éléments.